

Rapport d'activité 2025

Société de Développement de Veysonnaz et environs

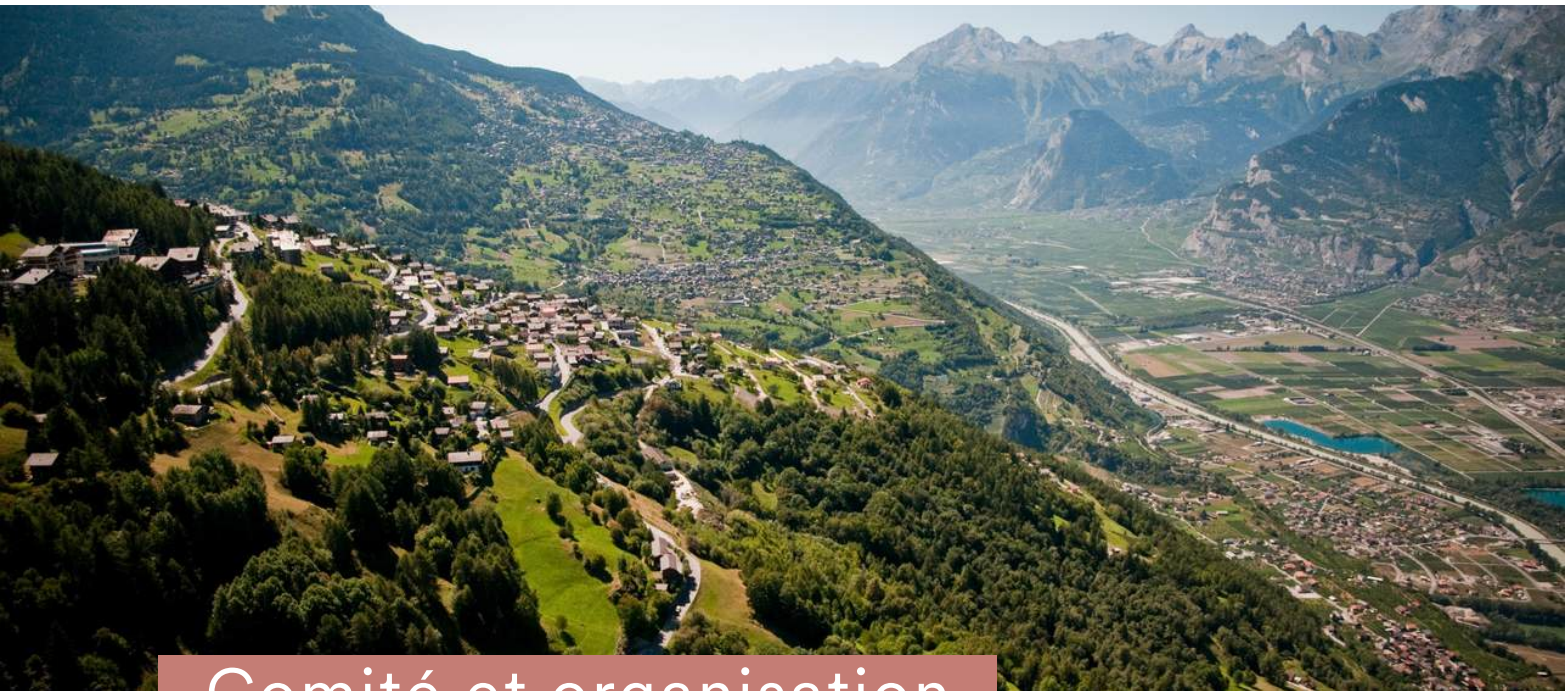


Veysonnaz Tourisme

+41 27 207 10 53 | info@veysonnaz.ch | www.veysonnaz.ch

Sommaire

Comité et organisation	3
Le mot du comité	4-5
Evolution des nuitées	6
Information	7-8
Animations et événements	9
Marketing	10-11
Produits touristiques	12
Finances	13-15



Comité et organisation

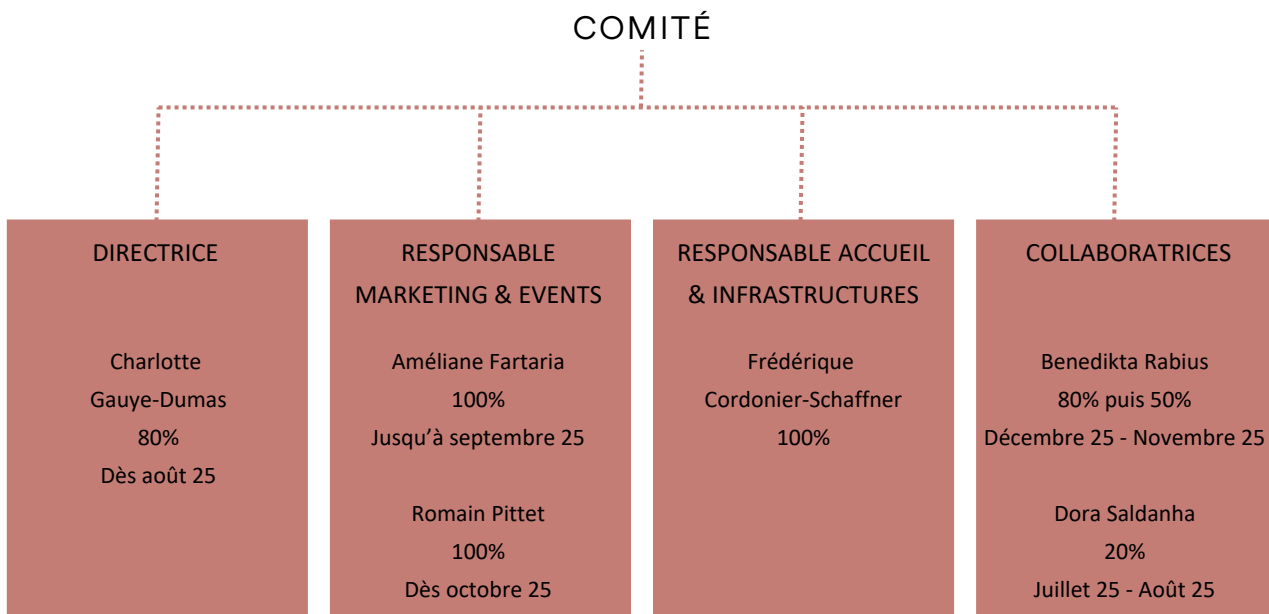
COMITÉ 2024 - 2025

- Mme Mélanie Fragnière, présidente, représentante des artisans et commerçants
- Mme Catherine Fournier, conseillère communale, représentante de la commune de Veysonnaz
- M. Raphaël Zuchuat, conseiller communal, représentant de la commune de Sion
- M. Charles-Henri Fournier, conseiller communal, représentant de la commune de Nendaz
- Mme Nicole Fragnière Meyer, représentante des R2
- M. Rosario Coralluzzo, représentant des hébergeurs
- Mme Karin Praz, représentante des hébergeurs

- M. Gustave Grether, vérificateur des comptes
- M. Olivier Fournier, vérificateur des comptes
- M. Michel Tobler, suppléant

ORGANISATION VEYSONNAZ TOURISME

Exercice 2024 - 2025





Le mot du comité

CHERS MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE VEYSONNAZ ET ENVIRONS,

Nous avons le plaisir de vous accueillir à cette Assemblée Générale et de vous présenter le bilan de l'année écoulée ainsi que les perspectives pour notre destination.

STRATÉGIE TOURISTIQUE : STRUCTURATION ET MISE EN ŒUVRE

L'année 2025 a marqué le lancement du mandat confié et financé par la commune de Veysonnaz à l'Institut Tourisme de la HES-SO Valais/Wallis, visant à définir de nouvelles lignes directrices à l'horizon 2040.

Le diagnostic réalisé en début d'année a mis en évidence plusieurs enjeux clés, notamment la diversification de l'offre hors saison hivernale, la valorisation des ressources locales et le renforcement de la coordination entre les acteurs. Dans la continuité, une phase participative a été engagée, avec un premier atelier en novembre 2025 et des échanges avec les acteurs du territoire.

Ces travaux ont débouché sur des axes d'action concrets, tels que le développement d'offres sur quatre saisons, la mise en valeur du patrimoine naturel et le renforcement des activités destinées aux familles. Le mandat est désormais entré dans une phase opérationnelle, avec la mise en œuvre progressive des premières mesures.

DYNAMIQUE RÉGIONALE ET GOUVERNANCE

La dynamique régionale constitue un axe central du développement de Veysonnaz. Le comité de la SDVE reflète cette ouverture, notamment par la présence de représentants de Nendaz et de Sion, favorisant une approche concertée et une coordination renforcée des actions touristiques. Parallèlement, des collaborations se poursuivent avec Thyon, en particulier dans le domaine des animations.



Dans cette logique, la mise en place d'un groupe de travail « Nendaz–Veysonnaz Tourisme », associant les présidences des sociétés de développement, les autorités communales en charge du tourisme ainsi qu'un représentant de NVRM SA en qualité d'invité, a permis de concrétiser une campagne de promotion commune, déployée durant l'hiver 2025–2026 et dont la reconduction est d'ores et déjà actée pour l'hiver 2026–2027.

Par ailleurs, la rétrocession des taxes de séjour perçues par les communes de Nendaz et Sion constitue un élément structurant pour notre destination. Le versement reçu de Nendaz pour l'année 2026 marque une étape importante et permet d'inscrire le financement des prestations et des actions en faveur de nos hôtes dans un cadre désormais stabilisé.

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons souligner la consolidation de l'équipe de l'office du tourisme, désormais pleinement constituée. Nous pouvons compter sur l'engagement de Mme Charlotte Gauye, directrice depuis août 2025, qui assure la mise en œuvre de la stratégie touristique, le pilotage opérationnel de l'office et la coordination de l'équipe. Nous saluons également la continuité assurée par Mme Frédérique Schaffner, l'engagement de M. Romain Pittet, responsable marketing depuis octobre 2025, ainsi que Mme Solenn Eschenmoser, qui complète une équipe réunie autour d'une dynamique commune.

Nous remercions la commune de Veysonnaz pour son soutien, en particulier M. Alexandre Ferchaud pour son implication dans la gestion administrative.

Enfin, nous exprimons notre gratitude à l'ensemble de nos membres, commerçants, artisans et partenaires pour leur confiance et leur engagement.

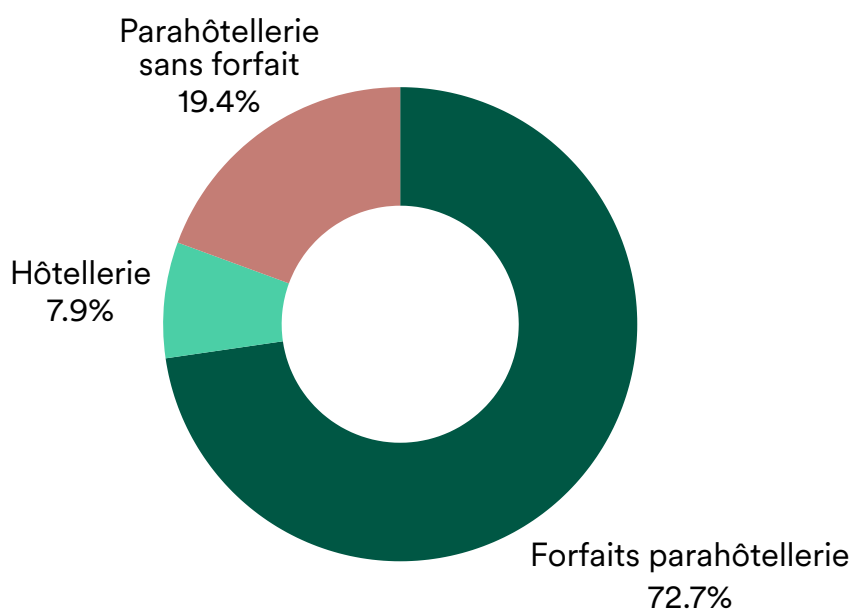
Le comité de la SDVE



Évolution des nuitées et chiffres-clés

RÉPARTITION DES NUITÉES PAR TYPE D'HÉBERGEMENT

TYPE D'HÉBERGEMENT	2024	2025	évolution	répartition
Parahôtellerie sans forfait	38'354	25'964	-32%	19,4%
Forfaits parahôtellerie*	101'457	97'280	-4,1%	72,7%
Hôtellerie	8'010	10'539	+31%	7,9%
TOTAL	147'821	133'783	-9,5%	100%



*La taxe de séjour forfaitaire concerne les propriétaires louant ponctuellement leur bien. Le forfait est calculé selon un taux moyen d'occupation de 45 nuitées / année.

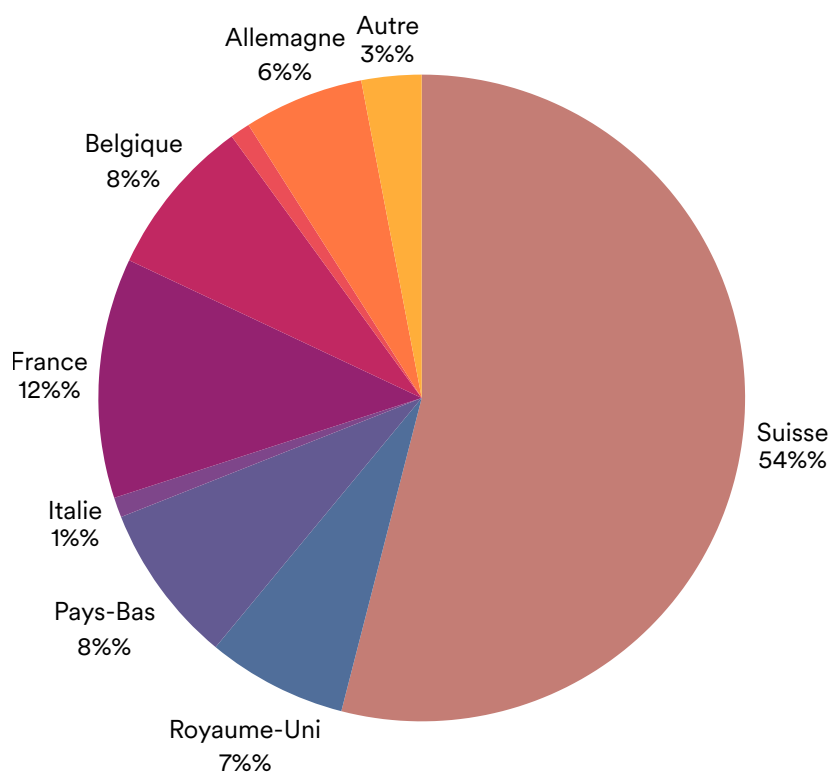


Information

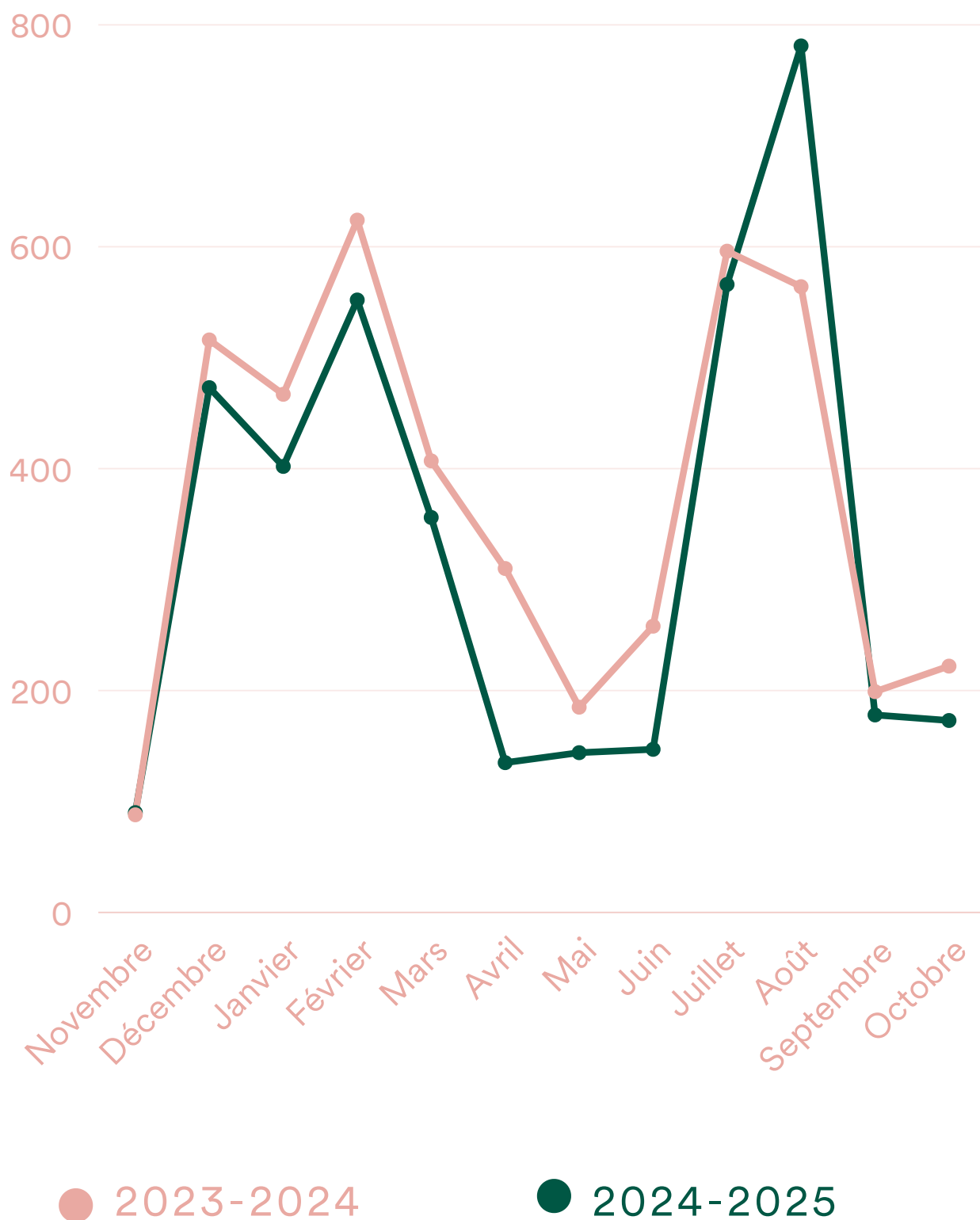
GUICHET

QUOI ?	2023 - 2024	2024 - 2025	variation	%
Jours d'ouverture	320	318	-2	-0,63
Visites au guichet	3997	4436	+439	+11
Participation aux animations	862	662	-200	-23

PROVENANCE DES HÔTES



FREQUENTATION MENSUELLE





Animations et événements

NEW



SILENT PARTY

Bienvenue dans le monde des partys silencieuses. Expérience musicale immersive sur la Route de Pra pour petits et grands au coeur de l'hiver. Joli succès pour une première édition.



SOIREES CONVIVI'ALP

Au village, sur la Route de Pra ou sur la Place de la Télécabine, les soirées Convivi'Alp permettent des moments de partage culinaire et musical dans une atmosphère décontractée et conviviale.

NEW



RANDO-BIQUETTES

Se balader avec des chèvres c'est découvrir la montagne, les plantes et les roches autrement. En collaboration avec Terre de Coeur et ses compagnes à quatre pattes. Cette nouvelle animation originale a été appréciée.



FETE NATIONALE

La Fête Nationale sur la Route de Pra a accueilli La Compagnie du Petit Grimoire ainsi que les slacklines pour enrichir le programme festif et musical.

NEW



VIOLON AU SOMMET

Intermèdes de violon sur la terrasse d'altitude du restaurant d'altitude Le Mont-Rouge, à 2000 m. Pause musicale incarnée par de jeunes talents. En collaboration avec la Fondation Sion Violon Musique, le Sion Festival et NVRM.

Marketing

PARTENAIRES MARKETING

Veysonnaz Tourisme collabore avec différents partenaires touristiques pour optimiser sa visibilité en Suisse et à l'étranger.

MARKETING DIGITAL



4852

Abonnés sur Facebook

Variation 2024: +2,3%



5072

Abonnés sur Instagram

Variation 2024: +12.3%



573 FR
DE 63 153 EN

Abonnés à la Newsletter

Variation 2024: +0,77%

COLLABORATION NVRM

Pose de lettres en bois géantes réalisées par les Artisans du Bois, au sommet des télécabines de Veysonnaz et de l'Ours.



RENOUVELLEMENT PHOTOTHÈQUE

Renouvellement partiel de notre banque d'images avec Florian Bouvet-Fournier, photographe professionnel.





Produits touristiques

En raison de la fermeture du bisse de Vex de Chity à Planchouet en 2025, la navette des bisses a desservi uniquement la ligne Nendaz-Veysonnaz pour les randonneurs effectuant le Nendaz Trekking et la balade gourmande Rando'Miam



Cette situation va perdurer en 2026. De gros travaux de remise en état sont prévus sur le bisse.

VEYSONNAZ
4 VALLEES

LE KIT RACLETTE

NEW

Tout ce dont vous avez besoin pour une randonnée gourmande
Alles, was Sie für Ihre Genusswanderung brauchen
Everything you need for a gourmet hike

VEYSONNAZ 4 VALLEES

VEYSONNAZ 4 VALLEES

Finances

COMPTE PP 2024-2025

COMPTABILITÉ 2024-2025

	PP 2023-2024	Budget 2024-2025	PP 2024-2025
Produits	520 896,71	476 300,00	456 334,53
Cotisations	28 700,00	29 500,00	20 752,10
Cotisations membres	21200,00	22000,00	20752,10
Cotisation commune	7500,00	7500,00	-
Taxes touristiques	402 024,75	427 300,00	404 940,15
Taxes touristiques commune de Veysonnaz	389 471,00	415 000,00	393 240,15
TPT Veysonnaz Taxes de séjour Veysonnaz	80 000,00	100 000,00	74 904,15
Taxes de séjour nuitées Veysonnaz	270 000,00	270 000,00	270 000,00
Taxes de séjour nuitées Veysonnaz	39 471,00	45 000,00	48 336,00
Taxes touristiques commune de Sion	12553,75	12300,00	11700,00
Taxes touristiques commune de Nendaz	-	-	-
Annonces publicitaires	11865,00	10000,00	9335,00
Information et animations	35672,96	9500,00	21307,28
MICE	42634,00	-	-
Charges	520 061,73	475 828,00	451 380,05
Charges de personnel	234 850,35	235 500,00	235 602,17
Salaires et charges sociales	231531,15	230000,00	211858,32
Formation et autres charges du personnel	3319,20	5500,00	23743,85
Charges d'exploitation et d'administration	59 424,76	43 658,00	55 954,91
Locaux	14628,00	14628,00	17628,00
Entretien et électricité	1010,70	2280,00	2927,06
Assurances diverses	1248,65	1300,00	1437,05
Bureau et administration	10074,05	9450,00	19975,95
Informatique	7015,36	16000,00	13986,85
Perte sur clients	25448,00	-	-
Charges opérationnelles	220 998,01	190 670,00	156 105,86
Publication, matériel d'information, site internet	34498,35	32900,00	12536,05
Animations et produits touristiques	72981,76	57950,00	47194,06
MICE	40368,00	-	-
Matériel promotionnel et traductions	2611,05	1500,00	3411,20
Cotisations et dons	15901,00	10220,00	13859,70
Marketing	50531,10	79000,00	53401,75
Aménagements touristiques	4106,75	9100,00	25703,10
Charges financières	4788,61	6000,00	3840,36
Produits financiers	-	-	123,25
Résultats	834,98	472,00	4954,48

COMMENTAIRES DU COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2024-2025 :

PRODUITS

COTISATION COMMUNALE

La cotisation de la commune de Veysonnaz n'a pas été facturée durant l'exercice en raison d'un oubli administratif. Aucun transitoire n'ayant été comptabilisé, le montant de CHF 7'500.- sera régularisé sur l'exercice 2025-2026.

TAXE DE PROMOTION TOURISTIQUE

Les recettes liées à la taxe de promotion touristique se sont révélées inférieures aux prévisions budgétaires. Cette variation s'explique directement par les résultats réalisés par les entreprises locales, sur lesquels cette taxe est calculée.

CHARGES

LOCAUX

Une régularisation a été effectuée avec la comptabilisation d'un loyer supplémentaire. De plus, certaines dépenses liées aux décorations des vitrines ont été imputées à ce poste.

BUREAU ET ADMINISTRATION

Les charges sont supérieures au budget en raison de la facturation par la commune de CHF 10'000.- pour la gestion comptable de l'office du tourisme, montant qui n'avait pas été anticipé au budget.

INFORMATIQUE

Les investissements informatiques, notamment l'acquisition de nouveaux ordinateurs, ont été réalisés à un coût inférieur aux prévisions budgétaires.

MATÉRIEL PROMOTIONNEL

Les charges dépassent le budget en raison de la création de nouveaux supports promotionnels non prévus initialement (bonnets, sacs, gourdes).

AMÉNAGEMENTS TOURISTIQUES

Ce poste inclut notamment :

- la constitution d'une provision de CHF 10'000.- pour la réalisation du sentier du patrimoine,
- des frais de réparation liés aux intempéries d'avril 2025,
- ainsi que l'entretien des places de jeux.

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Le bénéfice constaté s'explique principalement par l'arrêt maladie d'Amélie Fartaria entre janvier et août. Bien que son salaire ait été comptabilisé en charges, les indemnités perçues de l'assurance ont permis de réduire significativement les charges salariales.

Par ailleurs, sa démission début septembre a généré une économie salariale partielle, compensée par l'engagement de Charlotte Gauye.



Finances

BUDGET 2025-2026

BUDGET 2025-2026			
	2026 B	TPT + Prod.Tour.	TS + Heb
Produits	551 380,00	110 850,00	440 530,00
Cotisations	29500,00	-	29 500,00
Taxes touristiques	491700,00	90000,00	401 700,00
Taxes touristiques commune de Veysonnaz	400000,00	90000,00	310 000,00
TPT Veysonnaz	90 000,00	90000,00	-
Taxes de séjour Veysonnaz	270 000,00	-	270000,00
Taxes de séjour nuitées Veysonnaz	40 000,00	-	40000,00
Taxes touristiques commune de Sion	11700,00	- -	11700,00
Taxes touristiques commune de Nendaz	80000,00	-	80000,00
Annonces publicitaires	9330,00	20850,00	9330,00
Information et animations	20850,00		-
Animations et événements	15000,00	15000,00	-
Services et locations	4000,00	4000,00	-
Marchandises et goodies	1850,00	1850,00	-
Charges	551 166,00	110 850,00	440 316,00
Charges de personnel	257030,00	19850,00	237180,00
Salaire et charges sociales	252550,00	19850,00	232700,00
Formation et autres charges du personnel	4480,00	-	4480,00
Charges d'exploitation et d'administration	32486,00	-	32486,00
Charges des locaux	11078,00	-	11078,00
Assurances diverses	1100,00	-	1100,00
Charges informatiques	6850,00	-	6850,00
Charges de bureau et d'administration	3908,00	-	3908,00
Autres charges d'exploitation	9550,00	-	9550,00
Charges opérationnelles	249350,00	91000,00	158350,00
Information et animations	113335,00	-	113335,00
Aménagements touristiques	30000,00	-	30000,00
Sponsoring, cotisations et dons	15015,00	-	15015,00
Marketing	91000,00	91000,00	-
Imprimés publicitaires	3000,00	3000,00	-
Publicité régionale et nationale	25000,00	25000,00	-
Communication NT-VT-NVRM	28000,00	28000,00	-
Publicité internationale	14000,00	14000,00	-
Réseaux sociaux et journaux	6000,00	6000,00	-
Outils marketing	15000,00	15000,00	-
Amortissements	9000,00	-	9000,00
Charges financières	3300,00	-	3300,00
Résultats	214,00	-	214,00



ASOLATO
2023

